



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

NATURE DU PROJET :

« Mise aux normes, sécurisation et réhabilitation de la piscine municipale »

Réalisés en 2022

Coût prévisionnel du projet

Dépenses H.T. : 307 408,77 € Dépenses T.T.C. : 369 730,52 €

Intervenants

Bénéficiaire & Demandeur: Ville de SOSPEL & Ville de SOSPEL

Plan de financement

Financier	Subvention	Base	Taux	Mt. demandé
ETAT – Dotation Equipement des Territoires Ruraux	Mise aux normes, sécurisation et réhabilitation de la piscine municipale	195 000,00 €	50 %	97 500,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL des Alpes-Maritimes	Mise aux normes, sécurisation et réhabilitation de la piscine municipale	307 408,77 €	30 %	92 222,63 €

Dépenses : 307 408,77 €
Recettes :
 Total des demandes 189 722,63 € soit 61,7 % du financement
 Ville de Sospel 117 686,14 € soit 38,3 % d'autofinancement
 Emprunt 0,00 € soit 0 %
 Autres 0,00 € soit 0 %



Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES